 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 1 sur 14

Master Culture et communication

Parcours « Arts et Techniques des Publics, ATP » et « Parcours Médiations,

Musées et Patrimoines (muséocom), MMP »

Uniquement le M2 est ouvert en apprentissage

Année

2025/2026

A. Présentation de la formation

1. Objectifs

Le master Culture & Communication forme depuis 1996 des professionnels de la communication, de la médiation et des relations avec les publics dans le secteur des Industries de la Culture, des Patrimoines (musées, monuments) et de la Création.

Deux parcours sont proposés :

- Arts et Techniques des Publics (ATP) qui forme des experts de la culture et de la communication principalement dans le spectacle vivant mais également dans la diffusion des arts visuels.
- Médiations, Musées et Patrimoines : Museocom (MMP) qui forme des experts de la médiation et de l'ingénierie culturelle (conception d'expositions, études de publics) au sein des musées et des sites patrimoniaux

2. Compétences visées

Dans le parcours Arts et Techniques des Publics (ATP)

Métiers ciblés :


- Responsable des publics,
- Responsable de la communication.
- Responsable de la billetterie
- Chargé de médiation culturelle,
- Chargés de développement territorial.

Compétences visées :

Diagnostic des publics de la culture, expertise et réalisation de dispositifs de médiation, conception de programmation culturelle.

Dans le parcours Médiations, Musées et Patrimoines : Museocom (MMP)

Métiers ciblés :

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Institut CPSN</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par bloc de compétences</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2025/2026 Version du 28/04/2025</p> <hr/> <p>Page 2 sur 14</p>
--	---	---

- Expert en médiation culturelle,
- Responsable des publics,
- Muséographe,
- Consultant en ingénierie culturelle,
- Animateur du patrimoine,
- Responsable de communication dans le domaine culturel et patrimonial.

Compétences visées :

Ingénierie culturelle, conception d'expositions, expertise des médiations, valorisation touristique et patrimoniale des territoires.

3. Modalités de déroulement

Organisation générale

- Articulation sur 2 semestres, avec une intensification de la professionnalisation :
 - acquérir les fondamentaux à propos de la communication culturelle (M1, 1^{er} semestre)
 - construire des outils d'action stratégique (M1, 2e semestre)
 - programmer l'action culturelle et concevoir un projet (M2, 1er semestre)
 - mettre en œuvre une stratégie : la mission sur le terrain (M2, 2e semestre)

Formats des enseignements

Cycles de 18 heures, répartis sur 1/2 journées ou journées.

4. Public concerné

Sont recrutés en priorité les étudiants venant de sciences de l'information et de la communication et plus généralement de sciences humaines : sociologie, anthropologie, histoire, histoire de l'art et archéologie, science politique, sciences du langage, arts du spectacle. Peuvent être recrutés, sur la base d'un projet professionnel construit, des étudiants venant d'urbanisme, d'architecture, de beaux-arts, de sciences, etc

5. Les prérequis nécessaires pour suivre la formation

Pour candidater, les étudiants doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent pour l'accès en 1^{ère} année ; d'une maîtrise ou d'un niveau équivalent (Bac +4) pour l'accès en 2^{ème} année.


6. Admission sur la base du dossier académique, du projet professionnel et de la motivation

7. Maquette

Cf., en annexe

8. Modalités d'évaluation

Les évaluations se font :

 Institut CPSN	<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION</p> <p style="text-align: center;"><i>Etablie par bloc de compétences</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p style="text-align: center;">2025/2026 Version du 28/04/2025</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Page 3 sur 14</p>
---	--	--

soit en contrôle continu : plusieurs travaux à rendre au cours du semestre, soit en contrôle terminal

9. Liste des intervenants prévus et domaine de compétences spécifiques à chacun (titres, diplômes, références selon art L6353-4 du code du travail)


Titulaires

Isabelle BRIANSO, MCF, 71ème section du CNU
Maud PELLISSIER THIERIOT, MCF-HDR, 71ème section du CNU
Olivia GUIRAGOSSIAN, ATER
Pauline GRISON, Mast, docteur en 71ème section du CNU, responsable communication/RP Grenier à sel
Yannick HASCOET, MCF, 23ème section du CNU
Laure ROULET, MCF, 71ème section du CNU
Marie-Caroline NEUVILLERS, MCF, 71ème section du CNU
Pascal QUIDU, PRAG en Sciences économiques et sociales
Emilie PAMART, MCF, 71ème section du CNU
Lise RENAUD, MCF, 71ème section du CNU
Simon RENOIR, MCF, 71ème section du CNU
Virginie SPIES, MCF-HDR, 71ème section du CNU
Eric TRIQUET, PR, 71ème section du CNU

Vacataires :

Sam CORNU, doctorant en 71ème section
Sylvie COURALET, Consultante en projets et politiques culturelles
Joseph JACQUIN-PORRETAZ, Conservateur du Muséum Requien
Helen LANDAU, Directrice du théâtre "Au chapeaurouge"
Arnaud LANEZ, Directeur communication Opéra Grand Avignon
Pascal KEIZER, Président de la Manufacture, Avignon
Bérengère GLEIZE-PERROUTY, MCF, droit privé
Stamatina MAGKOU, chercheuse post-doc contractuelle, Université Côte d'Azur
Vincent MAZER Chargé de Mission Musiques actuelles, Région Sud
Tiphonie ROMAIN, Responsable des publics et des éditions d'artistes, Collection Lambert
Julien SAUSSE, MCF, Histoire du droit et des institutions

10. Les partenaires (laboratoires, partenaires extérieurs et institutionnels...), le cas échéant

 Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 4 sur 14

Le Master Culture est Communication est adossée à deux unités de recherche :

- Le Centre Norbert Elias(UMR-CNRS 8562)
- Le Laboratoire Culture et Communication (LCC)

ATP	MMP
Festival d'Avignon IN & OFF	Muséon Arlaten
Opéra d'Avignon	Musée d'histoire de Marseille
La Garance Cavaillon (scène nationale) -	Avignon Tourisme (Palais des papes, Pont d'avignon)
Comédie de Valence (Centre Dramatique National)	Site du Pont du Gard
Festival de Marseille	La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon
Service Culture - Ville d'Avignon	Collection Lambert
Festival Les Suds - Arles	Fort Saint André (site CMN)

B. Programme détaillé par Blocs de Compétences

BLOC 1 Consolider les compétences métiers 78h


1. Objectifs du bloc

Ce bloc a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des étudiants dans le domaine de la culture et de la communication. Il vise à leur fournir des outils pratiques et des connaissances spécifiques pour une gestion efficace des projets culturels et une communication numérique performante. Les étudiants seront également formés en fonction de leur parcours, en MMP, à une médiation des savoirs adaptée aux différents publics et à la valorisation numérique des patrimoines, en ATP, à la compréhension des processus d'industrialisation et de plateformes de la culture et aux formes de participation des publics.

2. Contenu du bloc

Ce bloc se compose de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) couvrant des thématiques variées :

- **UE 1 : Consolider les compétences métiers**
 - **UCE 1 : Séminaire de rencontre avec les professionnels 24h**
 - Rencontres et échanges avec des professionnels du secteur culturel

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 5 sur 14

- Ateliers et discussions sur les pratiques et les défis du métier
- **UCE 2 : Communication numérique (stratégies web, réseaux sociaux, etc.) 18h**
 - Élaboration de stratégies de communication digitale
 - Utilisation des réseaux sociaux pour la promotion culturelle
 - Analyse de l'impact des outils numériques sur la communication
- **UCE 3 : Médiations des savoirs (MMP) 18h**
 - Techniques de médiation culturelle
 - Méthodes pour faciliter l'accès et la compréhension des savoirs
- **UCE 4 : Valorisation numérique des patrimoines (MMP) 18h**
 - Outils et techniques pour la numérisation des patrimoines culturels
 - Projets de valorisation et de diffusion numérique des patrimoines
- **UCE 3 : Industrialisation et plateformes de la culture (ATP) 18h**
 - Étude des processus d'industrialisation dans le secteur culturel
 - Analyse des plateformes numériques et de leur impact sur la culture
- **UCE 4 : Participation des publics (ATP) 18h**
 - Stratégies pour encourager la participation des publics
 - Analyse des pratiques participatives et des interactions entre les publics et les dispositifs culturels

3. Supports pédagogiques


Les supports pédagogiques utilisés dans ce bloc comprennent :

- Cours magistraux : Présentations détaillées sur les théories et concepts clés.
- Travaux dirigés : Exercices pratiques et études de cas pour appliquer les connaissances théoriques.
- Lectures dirigées : Sélection d'articles académiques et de chapitres de livres.
- Projets de groupe : Études de cas et projets de recherche collaboratifs.
- Conférences et ateliers : Interventions de professionnels du secteur culturel.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Les connaissances des étudiants seront évaluées par :

- Examens écrits : Évaluations théoriques à la fin de chaque semestre.
- Rapports de recherche : Présentation de diagnostics et d'analyses de publics et de dispositifs.

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 6 sur 14

- Projets de groupe : Évaluation des projets collaboratifs et des présentations orales.
- Contrôles continus : Quizz et exercices réguliers tout au long du semestre.

Les dates prévisionnelles des contrôles seront communiquées au début de chaque semestre, et les étudiants seront informés des modalités précises d'évaluation pour chaque UE.

5. Bibliographie : Voir bibliographie générale

BLOC 2 Expertiser/diagnostiquer les publics et les dispositifs de la culture 90h


1. Objectifs du bloc

Ce bloc vise à développer les compétences nécessaires pour analyser et comprendre les publics et les dispositifs culturels. Les étudiants apprendront à identifier les caractéristiques des différents publics, à évaluer l'efficacité des dispositifs culturels et à proposer des améliorations adaptées. Ils seront formés à élaborer des méthodes de recherche et d'analyse pour diagnostiquer les besoins et les attentes des publics, ainsi que pour évaluer des dispositifs et événements culturels.

2. Contenu du bloc

Ce bloc se compose de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) couvrant des thématiques variées :

- **UCE 1 : Séminaire scientifique du laboratoire 12h**
 - Participation à des séminaires de recherche
 - Présentation et discussion de travaux scientifiques
- **UCE 2 : Méthodologie de recherche appliquée 18h**
 - Techniques de recherche en muséologie et spectacle vivant
 - Applications pratiques des méthodologies de recherche
- **UCE 3 : Séminaire 1 : Muséologie (MMP) 24h**
 - Études de cas en muséologie
 - Analyse des pratiques muséales contemporaines
- **UCE 3 : Séminaire 2 : Cultures numériques, les publics et leurs pratiques (MMP)24h**
 - Exploration des cultures numériques
 - Étude des pratiques des publics dans le contexte numérique
- **UCE 3 : Séminaire 1 : Sémiologie des médias (ATP) 24h**
 - Analyse sémiologique des médias
 - Études des signes et des codes dans les médias
- **UCE 3 : Séminaire 2 : Enquête sur la construction des goûts et passions culturelles (ATP) 24h**
 - Comparaison des différentes cultures
 - Étude des interactions entre les cultures savantes, populaires et ludiques

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 7 sur 14

- **UCE 4 : Ateliers en autonomie intégrée 36h**

3. Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques utilisés dans ce bloc comprennent :

- Cours magistraux : Présentations détaillées sur les théories et concepts clés.
- Travaux dirigés : Exercices pratiques et études de cas pour appliquer les connaissances théoriques.
- Lectures dirigées : Sélection d'articles académiques et de chapitres de livres.
- Projets de groupe : Études de cas et projets de recherche collaboratifs.
- Conférences et ateliers : Interventions de professionnels du secteur culturel.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Les connaissances des étudiants seront évaluées par :

- Examens écrits : Évaluations théoriques à la fin de chaque semestre.
- Rapports de recherche : Présentation de diagnostics et d'analyses de publics et de dispositifs.
- Projets de groupe : Évaluation des projets collaboratifs et des présentations orales.
- Contrôles continus : Quizz et exercices réguliers tout au long du semestre.

Les dates prévisionnelles des contrôles seront communiquées au début de chaque semestre, et les étudiants seront informés des modalités précises d'évaluation pour chaque UE.


5. Bibliographie : Voir bibliographie générale

Bloc 3 : Être en situation de pratique professionnelle (bloc muséocom ou bloc PEPS ou bloc alternance) niv 1 120h

1. Objectifs du bloc

Ce bloc a pour objectif de plonger les étudiants dans des situations de pratique professionnelle afin de leur permettre d'acquérir une expérience concrète et de développer des compétences spécifiques à leur domaine d'étude. Selon leur choix, les étudiants peuvent se spécialiser dans le bloc Muséocom, le bloc PEPS (Projets Événementiels et Production Scénique), ou le bloc Alternance. Chaque parcours offre des opportunités uniques pour travailler sur des projets réels et interagir avec des professionnels du secteur.

2. Contenu du bloc

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 8 sur 14

Ce bloc se compose de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) qui varient selon le parcours choisi par l'étudiant. Il comporte aussi des ateliers pratiques sur divers aspects de la pratique professionnelle dans le domaine culturel et patrimonial :

UE 3 : Être en situation de pratique professionnelle

- **Bloc Muséocom, jeune agence :**

Parcours MMP - formation initiale

UCE 1 : Ingénierie de projets Muséocom (Exposition, Communication, Médiation, Enquête) 18h

- Conception et gestion de projets muséographiques
- Stratégies de communication et médiation pour les musées
- Réalisation d'enquêtes et d'études de publics

UCE 2 : Pilotage de projets Muséocom (niv. 1) 36h

- Planification et suivi de projets muséaux
- Coordination des équipes et gestion des ressources

UCE 3 : Pilotage de projets Muséocom (niv 2) 8h

- Approfondissement des compétences en planification, gestion et évaluation de projets muséaux

- **Bloc PEPS**

Parcours ATP - formation initiale

UCE 1 : Ingénierie de projet PEPS 18h

- Conception et organisation de projets événementiels
- Techniques de production scénique et gestion logistique
- Réalisation d'enquêtes et d'études de publics


UCE 2 : Pilotage de projet PEPS 36h

- Planification et mise en œuvre de projets événementiels
- Suivi et évaluation des projets

UCE 3 : Valorisation et diffusion du projet PEPS 36h

- Techniques de promotion et de communication pour mettre en valeur les projets événementiels et scéniques

Bloc Alternance - Parcours ATP & MMP

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 9 sur 14

UCE 1 : Journées de professionnalisation 10h

- Rencontres avec des professionnels du secteur
- Ateliers de développement professionnel et personnel

UCE 2 : Atelier projet alternance 36h

- Travail sur des projets en alternance avec des partenaires professionnels
- Développement de compétences pratiques et professionnelles

UCE 3 : Séminaire d'analyse des pratiques 36h

- Réflexion sur les expériences professionnelles vécues par les étudiants en situation d'alternance

- **Bloc ateliers (alternants et formation initiale)**

Pour le parcours MMP

UCE 4 : Atelier : Musées et jeune public 15h

- Exploration des stratégies et des méthodes pour développer des programmes culturels adaptés aux jeunes publics

UCE 5 : Atelier : Musées et accessibilité 15h

- Étude des enjeux et des bonnes pratiques pour rendre les institutions culturelles accessibles à tous les publics

Pour le parcours ATP

UCE 4 : Atelier : Relations avec les tutelles 15h

- Analyse des relations entre les acteurs culturels et les autorités publiques, et des stratégies de plaidoyer

UCE 5 : Atelier : Recherche et création 15h


- Exploration des processus de recherche et de création artistique dans le domaine du spectacle vivant

3. Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques utilisés dans ce bloc comprennent :

- Encadrement professionnel : Suivi et mentorat par des professionnels du secteur.
- Ateliers pratiques : Séances de travail sur des projets concrets.
- Conférences et séminaires : Interventions de professionnels et experts.
- Travaux de groupe : Collaboration sur des projets collectifs.
- Stages : Immersion en entreprise ou dans des institutions culturelles.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 10 sur 14

Les connaissances des étudiants seront évaluées par :

- Rapports de stage ou de projet : Comptes rendus détaillés des expériences professionnelles.
- Présentations orales : Présentations des projets réalisés et des résultats obtenus.
- Évaluations continues : Suivi régulier des progrès et des acquis en situation professionnelle.
- Projets finaux : Évaluation des projets terminés et de leur impact.

Les dates prévisionnelles des contrôles seront communiquées au début de chaque semestre, et les étudiants seront informés des modalités précises d'évaluation pour chaque UE.

5. Bibliographie : Voir bibliographie générale

Bloc 4 : Maîtriser les enjeux contemporains de la culture (3 modules au choix) 54h


1. Objectifs du bloc

Ce bloc a pour objectif d'explorer les enjeux contemporains majeurs qui façonnent le paysage culturel actuel. Les étudiants auront l'opportunité de choisir parmi plusieurs modules thématiques pour approfondir leur compréhension des défis et des opportunités liés aux données numériques, à la circulation transnationale, à la transition environnementale, à l'hybridation des sources de financement, ainsi qu'aux pratiques inclusives dans le domaine culturel, notamment le DU Culture et Handicap(s).

2. Contenu du bloc

Ce bloc propose plusieurs modules au choix, parmi lesquels les étudiants peuvent sélectionner trois :

- **Module 1 : Enjeux des données numériques de la culture (incluant la billetterie) 18h**
 - Analyse des données numériques dans le secteur culturel, y compris les données de billetterie
 - Impact des nouvelles technologies sur la production, la diffusion et la consommation culturelle, ainsi que sur la gestion des billets et des réservations en ligne
- **Module 2 : Circulation transnationale de la culture (tourisme, hybridation et industrialisation) 18h**
 - Étude des flux culturels à l'échelle internationale
 - Analyse des phénomènes de tourisme culturel, d'hybridation culturelle et d'industrialisation des produits culturels
- **Module 3 : Transition environnementale de la culture 18h**
 - Exploration des pratiques durables dans le secteur culturel

 Institut CPSN	<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION</p> <p style="text-align: center;"><i>Etablie par bloc de compétences</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p style="text-align: center;">2025/2026 Version du 28/04/2025</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Page 11 sur 14</p>
---	--	---

- Réflexion sur les défis environnementaux et les solutions innovantes pour une transition écologique dans les institutions culturelles
- **Module 4 : Hybridation des sources de financements 18h**
 - Étude des nouveaux modèles économiques dans le domaine culturel
 - Analyse des partenariats public-privé, du mécénat, du financement participatif, etc.
- **Module 5 : DU Culture et Handicap(s) (15 places) 18h**
 - Formation spécialisée sur les pratiques inclusives dans le domaine culturel
 - Approche des enjeux liés à l'accessibilité, à l'adaptation des œuvres, et à l'accueil des publics en situation de handicap

3. Supports pédagogiques

Chaque module sera accompagné de supports pédagogiques adaptés, tels que des cours magistraux, des travaux dirigés, des études de cas, des projets de groupe, des conférences, des ateliers pratiques, et des visites d'institutions culturelles.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Les modalités d'évaluation varieront selon le module choisi, et les dates prévisionnelles des contrôles seront communiquées au début de chaque module. Les étudiants seront évalués par le biais d'examens écrits, de travaux pratiques, de présentations orales, de rapports de recherche, ou d'autres formats d'évaluation pertinents.

5. Bibliographie : Voir bibliographie générale

Bloc 5 : S'ouvrir à l'international 54h


1. Objectifs du bloc

Ce bloc vise à offrir aux étudiants une ouverture à l'international dans le domaine de la culture et du patrimoine. Les étudiants auront l'occasion de participer à des rencontres internationales, d'améliorer leur maîtrise de l'anglais appliqué au champ du patrimoine et du spectacle vivant, d'explorer les politiques patrimoniales et culturelles à l'échelle internationale, ainsi que de participer à des séminaires à l'étranger et hors-les-murs pour une immersion dans des contextes culturels différents.

2. Contenu du bloc

Ce bloc se compose de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) couvrant divers aspects de l'ouverture à l'international :

- **UE 5 : S'ouvrir à l'international**
 - **UCE 1 : Rencontres internationales 18h**
 - Participation à des conférences, colloques ou salons internationaux dans le domaine culturel et patrimonial

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 12 sur 14

- Participation à des séminaires, visites de terrain ou projets culturels hors du cadre habituel d'étude voir séjour à l'étranger pour étudier les liens entre patrimoine culturel et tourisme dans un contexte international
- **UCE 2 : Anglais appliqué au champ du patrimoine 18h**
 - Apprentissage de l'anglais spécifique au domaine du patrimoine culturel et du spectacle vivant
- **UCE 3 : Politiques patrimoniales internationales 18h**
 - Étude des politiques de préservation, de valorisation et de gestion du patrimoine à l'échelle internationale
- **UCE 2 : Regard international sur le secteur culturel 18h**
 - Développement de compétences linguistiques en anglais adaptées au secteur du spectacle vivant
- **UCE 3 : Politiques de la culture en Europe et à l'international 18h**
 - Analyse des politiques culturelles au niveau européen et mondial, et de leur impact sur les pratiques culturelles

3. Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques utilisés dans ce bloc comprennent des cours magistraux, des ateliers linguistiques, des conférences, des études de cas, des visites d'institutions culturelles et des projets de recherche appliquée.

4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Les modalités d'évaluation varieront selon les UE, et les dates prévisionnelles des contrôles seront communiquées au début de chaque semestre. Les étudiants seront évalués par le biais d'examens écrits, de travaux pratiques, de présentations orales, de rapports de recherche, ou d'autres formats d'évaluation pertinents.

5. Bibliographie : Voir bibliographie générale


Bloc 6 : Réaliser son projet scientifique et professionnel 10h

1. Objectifs du bloc

Ce bloc est dédié à la réalisation du projet scientifique et professionnel de l'étudiant. Il vise à fournir les outils et les ressources nécessaires pour mener à bien le mémoire d'étude et de recherche, le mémoire d'alternance (pour les étudiants en alternance), le stage obligatoire (d'une durée de 4 à 6 mois), ainsi que la création d'un portfolio de compétences. Ces éléments sont essentiels pour finaliser le cursus universitaire et faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans le secteur de la culture et de la communication.

2. Contenu du bloc

Ce bloc se compose de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) qui accompagnent les étudiants tout au long de la réalisation de leur projet scientifique et professionnel :

 AVIGNON UNIVERSITÉ Institut CPSN	PROGRAMME DE FORMATION <i>Etablie par bloc de compétences</i> <i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i>	2025/2026 Version du 28/04/2025
		Page 13 sur 14

- **UE 4 : Réaliser son projet scientifique et professionnel**
 - **UCE 1 : Mémoire d'étude et de recherche**
 - Rédaction d'un mémoire sur un sujet de recherche dans le domaine de la culture et de la communication, sous la supervision d'un enseignant-chercheur
 - **UCE 2 : Stage (4 à 6 mois)**
 - Réalisation d'un stage obligatoire d'une durée de 4 à 6 mois dans une structure professionnelle du secteur culturel ou de la communication
 - **UCE 1 : Mémoire d'alternance**
 - Pour les étudiants en alternance : rédaction d'un mémoire sur leur expérience en entreprise ou en institution culturelle, en lien avec leur projet professionnel
 - **UCE 2 : Mission d'alternance**
 - Pour les étudiants en alternance : rédaction d'un rapport de mission à partir des activités réalisés au sein de leur organisation d'accueil dans le cadre de leur alternance
 - **UCE 3 : Portfolio de compétences 10h**
 - Création d'un portfolio regroupant les compétences acquises tout au long du cursus universitaire, incluant des exemples de projets réalisés, des recommandations, des certificats, etc.

3. Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques pour ce bloc comprennent des séances de suivi individuel avec des encadrants pédagogiques, des séminaires sur la méthodologie de la recherche, des ateliers de rédaction de mémoires, des sessions d'accompagnement à la recherche de stage, ainsi que des ressources en ligne pour la création du portfolio de compétences.


4. Modalités et dates prévisionnelles des contrôles de connaissances

Les modalités d'évaluation varieront selon les UE. Pour le mémoire d'étude et de recherche, l'évaluation se fera sur la base du mémoire écrit et d'une soutenance orale devant un jury. Pour le mémoire d'alternance, l'évaluation se fera sur la base du mémoire écrit et d'un rapport d'évaluation de l'entreprise d'accueil. Le stage sera évalué sur la base d'un rapport de stage et d'une éventuelle soutenance. Le portfolio de compétences sera évalué sur sa qualité et sa pertinence en tant qu'outil de valorisation des compétences professionnelles.

C. Nom du responsable de la formation

Lise Renaud, responsable pédagogique du parcours MMP et du M2

D. Adresse générique de la formation

 <p>AVIGNON UNIVERSITÉ</p> <p>Institut CPSN</p>	<p>PROGRAMME DE FORMATION</p> <p><i>Etablie par bloc de compétences</i></p> <p><i>Le programme doit être attaché au contrat individuel de formation (L 6353 – 4 du code du travail)</i></p>	<p>2025/2026 Version du 28/04/2025</p> <hr/> <p>Page 14 sur 14</p>
--	---	--

lise.renaud@univ-avignon.fr maud.pelissier-thieriot@univ-avignon.fr juliette.burnel@univ-avignon.fr